

où l'espace était restreint, cette façon d'agir serait normale. Mais il y a beaucoup d'espace au Canada. Le camp Valcartier pourrait s'étendre dans une autre direction sans déranger un si grand nombre de gens.

Pour Ottawa, toute l'affaire représente une entreprise impersonnelle. Léo Cadieux, ministre associé de la Défense, s'est même permis une plaisanterie de mauvais goût. Il a appelé les 10,000 acres de terre à Shannon que son gouvernement projette d'exproprier le Corridor de Shannon dont l'Armée doit s'emparer.

Ce n'est pas là un sujet à plaisanterie. C'est une attitude générale envers les Canadiens. On ne peut la justifier. Ces gens vivent là depuis plusieurs générations. Pourquoi les chasser?

L'avenir paraît très sombre à ces quelque 100 personnes menacées d'expulsion. Beaucoup sont trop âgées pour commencer à apprendre un métier. D'autres ne savent que cultiver la terre. Il est fort peu probable qu'elles parviennent jamais à acheter suffisamment de terrain pour s'établir de nouveau en collectivité.

... Shannon ne représente pas seulement une question d'argent comme les lettres d'Ottawa le donnent à entendre. Il s'agit ici d'un problème humain. Le gouvernement fédéral essaie de réussir son Opération du Corridor de Shannon par télécommande.

... Il doit certainement y avoir quelqu'un à Ottawa qui s'intéresse à la chose.

Je voudrais que le gouvernement examine cette question plus à fond. Rien ne peut motiver un pareil exode d'Irlandais. On pourrait faire servir à cette fin d'autres régions de Valcartier.

● (4.20 p.m.)

Les défricheurs de notre pays, les pionniers établis depuis des générations dont les ancêtres sont arrivés avant la famine des pommes de terre, ont le droit d'être traités autrement. Je demande au gouvernement et surtout au ministre associé d'éviter l'humour noir au sujet de leur situation et de ne pas parler du «corridor de Shannon». Ce sont des êtres humains, des Canadiens, et j'espère que le gouvernement se rendra compte de l'inhumanité—de l'inhumanité, je répète le mot—inhérente à toute évacuation massive d'une région où se trouvent, des deux côtés, des terrains non défrichés. Je n'en dis pas plus, mais j'y reviendrai demain pour savoir du ministre ce qu'on fera pour ces Canadiens sans porte-parole qui souffrent la honte d'un groupe qu'on chasse et bouscule sans aucun ménagement, à l'exception d'une mention que nul ne saurait trouver conforme à la gravité de la situation.

Je veux maintenant aborder certains points puisque le ministre a jugé à propos hier soir de nous offrir ce qu'on peut appeler en langage officiel un tour d'horizon—il a parlé de tout, est revenu sur les armes nucléaires et sur les avions Bomarc, et s'est exprimé

comme ayant toujours été favorisé de cette sagesse supérieure qu'il manifestait hier soir.

Que savaient ces anciens ministres et que sont ceux-ci? Enfouissant un Pégase de haut-savoir, il considère ces problèmes comme négligeables. Repassons la situation. Il y avait de l'irritation dans ses paroles, et un mépris évident dans son attitude. Quel est son dossier? Je ne remonterai pas à 1960, alors que la Chambre avait l'avantage supplémentaire de pouvoir lire son discours tandis qu'il le prononçait, puisqu'il l'avait d'avance remis aux journalistes, mais cette fois-là, le ministre n'a pas obtenu tout ce qu'il attendait. Il a lu son discours, et je me rappelle combien nous avions été frappés par l'insistance qu'on mettait à souligner dans le compte rendu les applaudissements et différentes autres choses. C'était extraordinaire, et le ministre l'admet, car il n'avait jamais encore reçu autant d'applaudissements.

Le ministre a parlé longuement hier soir du passé, mais tout est maintenant changé; tout est maintenant «av. h.»—avant Hellyer et «ap. h.»—après Hellyer. Tel était le sens de l'article que j'ai lu jusqu'à la dernière ligne de son discours. Je l'ai trouvé très révélateur. Je ne dirai pas qu'il était instructif mais il était sûrement révélateur du changement d'attitude. Retournons en arrière; le ministre parlait en 1960 avec la même conviction qu'en 1966, mais le rédacteur était différent. Il s'agit plus ou moins d'un pré-lude. Le 4 août 1960, comme en fait foi la page 7893 du *hansard*, le ministre a dit:

Si nous croyions un instant que les Bomarc avec ou sans ogives nucléaires nous assureraient une protection réelle, nous serions d'accord pour qu'on les utilise; mais nous ne le croyons pas.

On se saurait être plus péremptoire. Il a ensuite ajouté:

Au contraire, nous estimons qu'ils ne sont rien de plus qu'un fardeau supplémentaire. Nous estimons qu'ils mettent en danger les chances de survie des gens dans la région immédiate parce qu'ils constitueraient une des quelques cibles qui seraient visées en premier dans notre pays.

Il y a six ans, c'était des cibles, c'était des endroits dangereux. Cependant, six années après, ces engins nucléaires existent sous l'autorité du gouvernement actuel.

Je ne veux pas pignocher, mais je veux rétablir les faits puisque le ministre est un homme aux opinions inébranlables. Le 13 septembre 1961, il a dit, comme l'atteste la page 8602 du compte rendu:

Ce n'est pas une douzaine d'escadrilles de Bomarc et une douzaine d'escadrilles de Voodoos qui nous protégeront.